

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association « Égalité Parentale » a quinze ans d'existence. Pacifiste et neutre, elle a pour objectif de promouvoir l'égalité parentale après une séparation dans l'intérêt de l'enfant qui est de maintenir un lien équilibré avec ses deux parents. Aujourd'hui en France, un enfant sur 4 (3,4 millions d'enfants) est en résidence exclusive chez un de leur parent, leur mère en grande majorité (26 jours chez la mère / 4 jours chez le père) dont 600 000 ne voient plus du tout le parent non "gardien". Nos actions sont : conseils aux parents (conseilfamille@egalite-parentale.com), rencontres avec les élu(e)s, fédération des associations pacifistes, développement et relai d'actions pour l'égalité parentale... **POUR ADHÉRER**, voici le [bulletin d'adhésion](#) de notre [site www.egalite-parentale.com](http://www.egalite-parentale.com)

NOS RENCONTRES AVEC LES ÉLU(E)S

04/01/21 : Alexandra LOUIS, députée **LR** des Bouches du Rhône, membre de la commission des lois et co-présidente de la commission Enfance. Cette ex avocate, active et engagée pour les droits des enfants, est consciente des dysfonctionnements majeurs dans le domaine des affaires familiales où juges, experts et avocats ont chacun leur part de responsabilité. Elle est favorable à notre but qu'elle partage. Néanmoins selon son analyse, la loi est bien faite et elle ne souhaite pas d'une nouvelle loi. Elle préfère privilégier une formation adaptée des juges et des avocats plutôt que de modifier la loi.

11/01/21 : Vice-présidente de l'EGPE : Ecole des grands parents européens. Parfaitement en phase avec notre revendication, ils sont spécialisés dans l'accompagnement et l'écoute des grands parents. Très médiatisés, un groupement de 27 députés ainsi qu'Adrien Taquet leur ont demandé de rédiger un rapport sur la grand-parentalité. Ils étudient notre proposition d'aller rencontrer les élus ensemble.

14/01/21 : Damien ADAM, député **LR** de Seine-Maritime. Convaincu par la justesse de notre revendication de la résidence alternée, il va écrire à E. Moreno, A. Taquet et E. Dupont Moretti pour appuyer notre souhait d'entrevue avec eux et va voir s'il peut cosigner et pousser la PPL de l'UDI en cours.

16/01/21 : Marie-France HIRIGOYEN, psychothérapeute familiale. Très favorable à la résidence alternée, elle nous propose d'organiser un groupe de travail auquel elle participerait avec d'autres pédopsychiatres autour de l'accompagnement des futurs divorcés par des psychologues. Nous étudions cette proposition parmi d'autres possibilités de collaboration.

16/01/21 : Jacqueline PHELIP, présidente de l'association « l'enfant d'abord » et auteur du livre : « Le livre noir de la résidence alternée ». Échange moins négatif que craint, elle est favorable à ce que les pères voient un peu plus leurs enfants, mais tout en étant opposée à la résidence alternée. Une position très ambiguë car contradictoire que l'on n'a pas clairement saisie et dont on ignore comment elle se déclinerait concrètement. Après étude de notre proposition de loi et à partir d'un vieux sondage de 2012, elle confirme qu'elle est opposée à la résidence alternée.

27/01/21 : Christophe NAEGELEN, député **UDI** des Vosges. Il a mieux compris notre problématique lors de notre entretien et est convaincu par la RA. Il va voir avec ses collègues de l'UDI comment faire pour que la PPL 3163 soit bien dans leur niche parlementaire du mois de mars, l'unique de l'année.

29/01/21 : attachée parlementaire de **Catherine FABRE**, députée **LR** de Gironde et membre de la commission des affaires sociales. Elle nous conseille de sensibiliser plutôt les députés de la commission des lois que ceux des affaires sociales, dont certains se sont déjà exprimés en faveur de la RA. Elle va nous pousser les noms de ces député(e)s des plus motivés et nous dire la position de sa députée.



Alexandra LOUIS



Damien ADAM



Christophe NAEGELEN

Où en est notre proposition de loi ?

26/01/21 : Retour de l'UDI. Le 26 janvier, en commission interne UDI, les députés ont décidé que la PPL 3163 prônant plus de résidence alternée, actuellement portée par la députée Sophie Auconie ne figurerait pas en l'état dans leur niche parlementaire du mois de mars. Ils n'ont qu'une niche annuelle, la députée avait déjà déposé une autre PPL et ils sont contraints par le temps. Afin d'en mettre un maximum dans leur niche, elle pourrait figurer mais en examen simplifié. Cela veut dire qu'elle doit obtenir le feu vert à l'unanimité de tous les présidents des autres groupes parlementaires et que les débats aient déjà eu lieu en amont. Il lui faudra également trouver un repreneur, Mme Auconie étant sur le départ pour d'autres fonctions.

LOIS - Questions Ecrites sénatoriales

Questions Écrites sénatoriales sur le partage des allocations familiales entre deux parents séparés/divorcés. Trois questions sénatoriales du 17/12/20 et les réponses du 31/12/20 des ministres concernés sur les parents divorcés au Sénat. En gros : « *Que ce soit en garde alternée ou en droit de visite et d'hébergement (DVH) élargi ou classique, il y a toujours un parent qui est considéré comme n'ayant pas d'enfant par la caisse d'allocations familiales (CAF).* »

n° 19602 de la sénatrice Corinne Imbert au Ministère des solidarités sur « **L'Équité des droits des parents divorcés** » [Question écrite n° 19602](#)

n° 19611 du 17/12/20 du sénateur Yves Détraigne sur le « **Partage des prestations sociales entre parents divorcés** » [Question écrite n° 19611](#)

n° 19615 du 17/12/20 de la sénatrice Else Joseph relatives aux « **Problème de l'attribution exclusive des prestations familiales à un seul parent dans les familles divorcées ou séparées** » [Question écrite n° 19615](#)

Rapport du HCFEA - Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, auquel fait référence la réponse à la 2ème QE : Les ruptures de couples avec enfants mineurs. Dossier adopté par le Conseil de la famille le 21 janvier 2020 : [dossier ruptures familiales-2.pdf \(hcfca.fr\)](#) et Synthèse et propositions [synthese_et_propositions-2.pdf \(hcfca.fr\)](#)

L'arrêt du Conseil d'Etat du 21/07/2017 décide qu'en présence d'enfants en résidence alternée, chaque parent peut obtenir le bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL) mais uniquement pour la période cumulée pendant laquelle chacun accueille l'enfant à son domicile au cours de l'année.

<https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000035260342/>

Relais d'actions

Nous vous partageons l'initiative Damien M, un marseillais qui souhaite marcher 800 km de Marseille à Paris en novembre 2021 pour sensibiliser l'opinion à la carence de résidence alternée et aux non présentations d'enfants. Il sera très sensible à vos soutiens ou encouragements. d.meurant525@laposte.net

Lien de la cagnotte leetchie : <https://www.leetchi.com/c/pour-la-marche-des-peres?fbclid=IwAR3bsTM3hdW0R10GHFnC5pugl4ZSG4aFsuP6w5oOR15iM6NGhZn-Bo75P8A>



Journal La Croix: Le pape François exhorte à prendre soin des enfants de couples séparés.

<https://www.la-croix.com/Religion/Le-pape-Francois-exhorte-prendre-soin-enfants-couples-separes-2021-01-29-1201137805>

Liens utiles - Les ruptures familiales, les séparations et les familles séparées

Les ruptures familiales, les séparations et les familles séparées

Juillet 2018 Publications d'instituts publics, sur [cette page](#) de la DREES (onglet Démographie ou autres onglets).

Depuis le début des années 2010, 425 000 séparations conjugales (divorces, ruptures de PACS ou d'union libres) ont lieu chaque année, et environ 379 000 enfants subissent la rupture de l'union de leurs parents. La croissance du nombre de séparations conjugales à partir des années 1970 a entraîné l'apparition dans les observations statistiques et sociologiques, de nouvelles formes de famille. Ces séparations ont non seulement un impact immédiat sur le niveau et les conditions de vie des adultes et enfants concernés (revenus, logement, résidences multiples), mais aussi des effets sur le long terme, sur la réussite scolaire par exemple. Ci-dessous sont recensées les principales études et données sur ce thème des séparations conjugales, des familles séparées et des ruptures familiales, des organismes suivants :

- **Cnaf**, Caisse nationale des allocations familiales <http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications>
- **Dares**, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/>
- **Depp**, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche <http://www.education.gouv.fr/pid25496/etudes-statistiques-depp.html>
- **Drees**, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère des Affaires sociales et de la Santé <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/>
- **Ined**, l'Institut national des études démographiques <http://www.ined.fr/>
- **Insee**, l'Institut national de la statistique et des études économiques <https://www.insee.fr/fr/accueil>
- **S/D SE**, la sous-direction de la Statistique et des Études du Ministère de la Justice <http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/>

Chiffres clefs

Structure des familles avec enfant(s) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3138828?sommaire=3138843>

Nombre de mariages et de PACS : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381498#tableau-Donnes>

Nombre de divorces : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381502>

État matrimonial légal des personnes : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381496>

Publications statistiques

Les sigles entre crochets font référence aux sources de données mobilisées par les publications cf. Sources et méthodologie pour plus d'information.

- **Flamant Cécile**, « **L'orphelinage précoce continue de diminuer au début du XXI^e siècle** », *Populations & sociétés*, n°580, Ined, août 2020.
- **Bloch Kilian**, « **En 2019, 800 000 beaux-parents habitent avec les enfants de leur conjoint** », Insee première n°1806, juillet 2020.
- **Algava Elisabeth, Bloch Kilian, Vallès Vincent**, « **En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile** », Insee première n°1788, janvier 2020.
- **Costemalle Vianney**, « Formations et ruptures d'unions : quelles sont les spécificités des unions libres ? », Insee, France Portrait Social édition 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3197269?sommaire=3197289>
- **Buisson Guillemette**, « Le recensement de la population évolue : de l'état matrimonial légal à la situation conjugale de fait », Insee, Insee analyse n°35, octobre 2017 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3146177>
- **Buisson Guillemette, Lapinte Aude**, « Vivre dans plusieurs configurations familiales », Insee première n°1647, mai 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2848839>
- **Bellamy Vanessa**, « 123 500 divorces en 2014 – Des divorces en légère baisse depuis 2010 », Insee première n°1599, juin 2016. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121566>
- **Bodier Marceline, Buisson Guillemette, Lapinte Aude, Robert-Bobée Isabelle**, « Couples et familles : entre permanences et ruptures », Insee, éd 2015, déc. 2015. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2017502?sommaire=2017528>
- **Acs Marie, Lhommeau Bertrand, Raynaud Emilie**, « Les familles monoparentales depuis 1990 », Drees, Dossiers Solidarité et Santé n° 67, juillet 2015. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss67.pdf>
- **Buisson Guillemette, Costemalle Vianney, Daguet Fabienne**, « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », Insee Première n°1539 mars 2015. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283845>
- **Lapinte Aude**, « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », Insee, Insee Première, n°1470, octobre 2013. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281054>
- **Vivas Emilie**, « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », Insee Première, n°1259, octobre 2009. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280667>
- **Vanderschelden Mélanie**, « Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces », Insee Première, n°1107, novembre 2006. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280820>
- **Delaunay-Berdaï Isabelle**, « Le veuvage précoce en France : situation démographique, sociale et économique des allocataires des Caf veufs précoces », Cnaf, dossier d'études n°86, novembre 2006. https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/dossier_86_-_veuvage.pdf
- **Monnier Alain, Pennec Sophie**, « Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France », Ined, Population et Société n°396, décembre 2003. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/18688/pop_et_soc_francais_396.pdf
- **Barre Corinne**, « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », Insee première n° 901, juin 2003. <https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/381/1/ip901.pdf>